



## Procès-Verbal du Conseil Municipal du Vendredi 02 Août 2024

Présents : Mme Presle Nathalie, Mme MATHIEU Marie-Claude, Mr GARENC Christophe, Mr Roques Didier, Mr Sales Christian, Mr Sales Guy.  
Secrétaire de séance : Mme PRESLES Nathalie

A l'unanimité le compte rendu du 14 Juin 2024 a été approuvé.

Avant ce conseil Municipal une réunion sur les OLD était organisée par Mr Gaétan Veyrier du SDISS Aveyron. Merci aux nombreux participants. Un courrier sera envoyé à tous les propriétaires d'habitations entourées de végétation afin de les informer des risques encourus en cas d'incendie.

Début de séance à 17 h 10.

### **1. Maison SAVATE : Désignation maître d'œuvre – délibération**

A l'unanimité Mme Laurichesse, architecte, avait été désignée maître d'œuvre de la rénovation de la Maison de Savate.

Plusieurs appels d'offre vont être lancés, entre-autres :

- \* Pour une mission de contrôle technique
- \* Pour une mission de coordination SPS,
- \* Pour une consultation pour les travaux de rénovation.

Les résultats seront connus en septembre et octobre.

Les travaux pourraient commencer début 2025 si le CM décide d'engager la municipalité dans cette rénovation.

### **2. AEP - Décision Modificative : augmentation de crédits pour les amortissements – délibération.**

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il manque du budget au compte amortissement et donc doit faire l'objet d'une augmentation de crédit.

Une délibération pour approbation de modification de l'augmentation des crédits pour amortissement a été prise à l'unanimité.

### **3. Presbytère : compte-rendu CAUE**

Le CAUE est venu à nouveau à Arnac pour étudier la proposition de rénovation du Presbytère.

Le rez-de-chaussée serait réservé au stockage de matériel pour la Mairie et une partie pourrait servir de WC publics à disposition des associations organisant des activités dans le village.

Le premier étage serait aménagé en salle de réunion pour les associations avec équipements sanitaires et cuisine.

Le deuxième étage pourrait être aménagé en gîte rural et comporterait deux chambres qui bénéficieraient de l'aménagement du premier étage. Le tout serait limité à quinze personnes. Afin de réduire le coût et les autorisations administratives, cet investissement devrait être autofinancé sans bénéficier d'aides, ce qui nous éviterait des dépenses et des complications administratives. Pour cela la Mairie a bien besoin d'une recette supplémentaire qui proviendrait des deux projets éoliens autorisés et actuellement devant la justice.

### **4. Boulodrome : modernisation éclairage public – devis**

Remerciement à tous ceux qui ont participé à la création du boulodrome municipal et à tous ceux qui ont participé à la journée de nettoyage du 12 juin.

L'éclairage du chemin d'accès au boulodrome sera modernisé à l'automne.

### **5. Eau potable : point sur l'alimentation – devis matériel**

Deux mois d'insuffisance d'alimentation en eau potable, des bassins qui se vident en temps records, des actes de vandalisme sur des ouvrages d'alimentation d'eau potable, c'est le bilan de ce mois de juin et juillet. Tout cela est rentré dans l'ordre mi-juillet après des travaux de recherche et de modification.

Merci aux employés de la communauté des communes de nous aider et d'être d'une perspicacité remarquable.

### **6. Cimetière : point sur les travaux – devis**

Des travaux de réaménagement du cimetière ont déjà commencé afin de libérer des espaces. D'autres sont programmés pour l'automne.

### **7. Questions diverses :**

***Des actes d'incivilité ont été signalés et ont eu lieu sur notre village à l'encontre de résidents ou de biens appartenant à la collectivité. Je tiens à rappeler que le respect de l'autre est la base de la vie communautaire.***

***Les biens communaux mis à disposition des habitants doivent être utilisés de façon à ne porter préjudice à personne.***

***Je compte sur vous pour que désormais ces actes d'incivilités fassent partis du passé.***

La séance est levée à 19h30.

